

Les Nouvelles D'AURIAC

ANNÉE
2023



Photo du lac d'Auriac prise d'un drone - 2023 ©Mairie d'Auriac

SOMMAIRE

❄️ **P. 2**

LE PETIT MOT DU MAIRE

❄️ **P. 4 à 8**

INFORMATIONS MUNICIPALES
& BUDGET 2023

❄️ **P. 9 à 18**

ASSOCIATIONS & DIVERS 2023

❄️ **P. 19 à 23**

ANNONCES RÉGION

❄️ **P. 3**

HOMMAGE
À MONSIEUR
MAS

MAIRIE D'AURIAC

12, rue du Sudour

19220 Auriac

Tél : 05 55 28 23 02

Fax : 05 55 28 29 82

commune.auriac@orange.fr





*Chers Auriacoises
et Auriacois,*

Notre magnifique marché de Noël étant passé, c'est l'heure pour moi d'écrire « *Le petit mot du Maire* » pour notre journal communal.

Tout d'abord, **un immense remerciement à Monsieur Bernard MAS** qui a fait tellement pour Auriac. Berceau de ses racines familiales, son refuge, où après avoir parcouru le monde, il aimait tant se ressourcer.

L'année 2024 sera pour Auriac une année de travaux et de projets :

- **Enfouissement des réseaux secs** du lotissement.
- Si les finances sont au rendez-vous, **transformation du centre des Alouettes en gîte de groupe.**
- **Création d'une épicerie participative** au bénéfice de tous ses adhérents afin de consommer au plus proche de chez soi, faire travailler les producteurs locaux mais aussi, être un lien convivial et de partage.

J'espère de tout cœur que 2024 soit une année d'espoir, de relations apaisées dans un monde de plus en plus chahuté.

Je vous souhaite avec tout les membres du Conseil Municipal une très belle année 2024.

SANTÉ, BONHEUR ET JOIE À VOUS TOUS.

Nicole BARDI
MAIRE D'AURIAC



© Bernard Bardi

Centre des Alouettes

NOUVEAUX ARRIVANTS 2023

- Mr et Mme **Jean Luc BONNELIE**
- Mr **Jean BEUCHER** et sa fille **Adassah**
- Mr et Mme **Yvonick LECOMTE**
- Mme **Marie MARTINIGOL**
- Mr **Mathieu MOUQUET**, Melle **Manon DUCROS** et leurs **2 fils**
- Mr **Sébastien VEDRINNE**

REMERCIEMENTS

À tous les bénévoles qui par leurs actions animent le village et le rendent agréable à vivre tout au long de l'année.

À tous ceux et celles qui ont participé à la rédaction de ce bulletin municipal, que ce soit par leurs articles ou leurs photos.

Cette édition **des Nouvelles d'Auriac 2023** a été réalisé en janvier 2024





Les jardins
SOTHYS
AURIAC EN CORRÈZE

HOMMAGE À MONSIEUR MAS

C'est un homme d'exception qui nous a quittés en septembre dernier. Bernard MAS, né en 1939, était le fondateur de la société de produits de beauté SOTHYS qui emploie près de 600 salariés, dont un certain nombre à Auriac.

Homme visionnaire, rigoureux dans ses actions, simple et humain dans ses relations, travailleur infatigable à l'esprit toujours en éveil, il avait gardé un attachement sans faille à la terre où se sont succédé ses ancêtres durant plus de 3 siècles. **C'est en effet dans le village de Selves, en 1714, que commence l'histoire de la famille,** souvent partie à la recherche d'horizons nouveaux mais toujours revenue au pays, porteuse de nouvelles espérances.

Chacun, en Xaintrie, connaît parfaitement toutes les réalisations qu'il a menées à bien. Les Auriacois savent aussi que, récemment encore, il mûrissait de multiples projets que la maladie, hélas, ne lui aura pas permis de concrétiser. Et cette incapacité a constitué pour lui un profond déchirement tant il avait à cœur d'agir pour son village.

C'est au Puy du Bassin, ce lieu où il aimait tant se ressourcer, qu'il a tenu à faire ses adieux à sa terre d'enracinement.

Il repose désormais dans notre cimetière. La municipalité avait choisi de lui exprimer sa reconnaissance en donnant son nom, de son vivant, à la rue reliant son domicile aux Jardins d'agrément par lesquels le groupe s'est concrètement inscrit dans une démarche de respect de la nature. C'était là le plus beau cadeau qu'il pouvait recevoir.

Par lui, en effet, il sera désormais définitivement lié à ce territoire qu'il avait idéalisé.

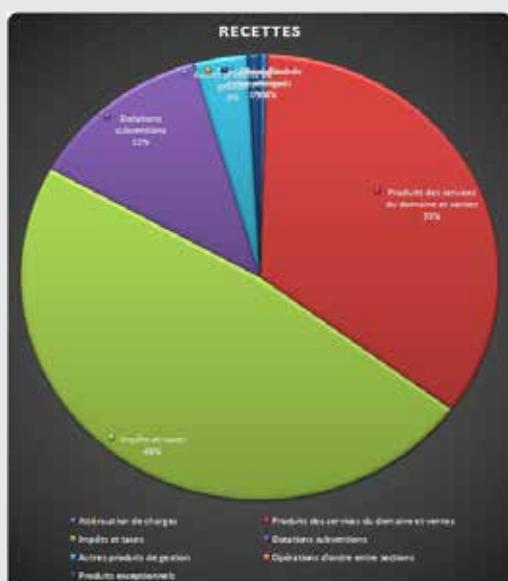
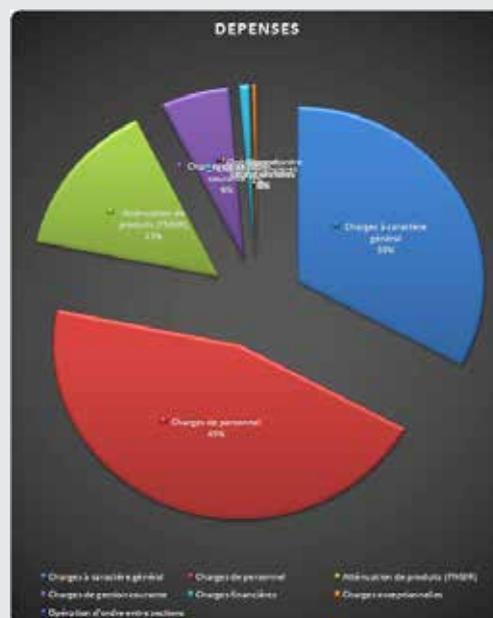
—

Denis POUGET

Informations Municipales & budget ❄️ 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

DÉPENSES	633 293,50 €
Charges à caractère général	208 724,40 €
Charges de personnel	286 746,93 €
Atténuation de produits (FNGIR)	91 347,00 €
Charges de gestion courante	38 033,48 €
Charges financières	5 867,64 €
Charges exceptionnelles	2 210,00 €
Opération d'ordre entre sections	364,05 €



RECETTES	750 581,28 €
Atténuation de charges	3 432,27 €
Produits des services du domaine et ventes	260 236,44 €
Impôts et taxes	359 776,25 €
Dotations subventions	93 677,25 €
Autres produits de gestion	27 149,86 €
Opérations d'ordre entre sections	4,23 €
Produits exceptionnels	6 304,98 €

TOTAL	
Dépenses	633 293,50 €
Recettes	750 581,28 €
Résultat de l'exercice	117 287,78 €
Résultat N-1	149 782,80 €
SOLDE	267 070,58 €

Ces tableaux sont issus du Compte Administratif 2022

Informations Municipales & budget ❄️ 2023

SECTION D'INVESTISSEMENT BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

DEPENSES	247 995,77 €
Immobilisations corporelles	220 340,85 €
Immobilisations incorporelles	2 658,00 €
Subvention d'équipements versées	1 599,26 €
Emprunts et dettes (rbt capital)	23 397,66 €
Opérations d'ordre	0,00 €

RECETTES	310 228,07 €
Subventions d'investissement	0,00 €
Cautions	351,47 €
Emprunts	160 000,00 €
Immobilisations corporelles	0,00 €
Dotations fonds et réserves	19 633,57 €
Excédent fonctionnement 2021	129 878,98 €
Opération d'ordre	364,05 €

TOTAL	
Dépenses	247 995,77 €
Recettes	310 228,07 €
Résultat de l'exercice	62 232,30 €
Résultat N-1	-96 978,98 €
SOLDE	-34 746,68 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	33 483,21 €
Recettes	32 424,57 €
Résultat de l'exercice	-1 058,64 €
Résultat N-1	4 357,85 €
SOLDE	3 299,21 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	6 630,97 €
Recettes	24 089,74 €
Résultat de l'exercice	17 458,77 €
Résultat N-1	146 788,60 €
SOLDE	164 247,37 €

Ces tableaux sont issus du Compte Administratif 2022

BUDGET EAUX

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	35 969,37 €
Recettes	33 203,44 €
Résultat de l'exercice	-2 765,93 €
Résultat N-1	80 144,88 €
SOLDE	77 378,95 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	52 451,01 €
Recettes	34 166,12 €
Résultat de l'exercice	-18 284,89 €
Résultat N-1	62 057,38 €
SOLDE	43 772,49 €

CAMPING

Suivi Chiffre d'Affaires Camping 2022/2023

	CA au 31/12/2022	CA au 31/12/2023	DIFFÉRENCE
Pêche	1 695,00 €	1 750,00 €	55,00 €
Loisirs	1 657,00 €	1 533,00 €	-124,00 €
Camping	37 521,46 €	40 303,34 €	2 781,88 €
Bar	61 271,45 €	56 246,72 €	-5 024,73 €
TOTAL	102 144,91 €	99 833,06 €	-2 311,85 €

Ces tableaux sont issus du Compte Administratif 2022

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2023

BUDGET COMMUNE

- > **Lancement des études pour la rénovation du bâtiment des Classes vertes**
Document d'aide à la décision rédigé par l'Agence Corrèze Ingénierie, choix par le Conseil Municipal de rénovation du bâtiment des Classes vertes en gîte d'étape et de groupe.
- > **Travaux sur l'éclairage public du Bourg, suite**
 - Financement : Commune/FDEE19/CRTE
 - Armoires de commandes et lampadaires (leds)

- > **Travaux de voirie 2023**
 1. Du village d'Anjou au village du Mons
 2. Carrefour du Pilard vers le Mons

Coût total du programme : 72 336,28 €HT (travaux : Entreprise Eurovia, MO : Agence Corrèze ingénierie)
- > **Restauration de la Crosse Eucharistique de l'église (Coût : 3 942,00 €HT) en cours**
Financement CD19 : 10%, DRAC : 50%, Commune : 40%
- > **Acquisition d'une débroussailleuse STHIL FS461**

Informations Municipales & budget ❄️ 2023

TRAVAUX DE VOIRIE 2023

> Travaux de voirie 2023

1. Du village d'Anjoux au village du Mons
2. Carrefour du Pilard vers le Mons

Coût total du programme : 72 336,28 €HT

(travaux : Entreprise Eurovia, MO : Agence Corrèze ingénierie)



Besoin d'accompagnement dans vos démarches administratives
Contactez-nous

Place de l'église
19220 Saint-Privat

France Services Saint-Privat

HORAIRES

Lundi, Mercredi et Vendredi
8h30 - 12h00

Mardi et Jeudi
8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

Prise de rendez-vous fortement conseillée par téléphone ou par mail :

05.55.28.28.77
mairiedestprivat19@wanadoo.fr



FRANCE SERVICES
SAINT-PRIVAT



Service de proximité ouvert à tous et totalement gratuit, quelle que soit votre commune de résidence

NOS MISSIONS

Accueil, informations

Accueil par deux agents France Services, qui sont à votre écoute et qui vous accompagnent, en toute confidentialité, dans la recherche de solutions. Ouverture à tout public, gratuit

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Accompagnement aux démarches administratives

Buichet d'accueil polyvalent chargé d'accompagner et d'aider les usagers dans toutes leurs démarches administratives (emploi, formation, santé, logement, famille, mobilité, droits...)

Aide à l'utilisation des services et des outils numériques

Postes informatiques avec accès gratuit à internet mis à disposition pour effectuer vos démarches administratives (ordinateur, imprimante, scanner, photocopieuse)

Mise en relation

Mise en relation avec nos partenaires

PIECES A FOURNIR

Pour le dossier CAF

- Numéro allocataire (carte ou courrier CAF)
- Code confidentiel à 8 chiffres
- 3 derniers bulletins de salaire
- Avis d'imposition

Pour le dossier CPAM (Améli)

- Numéro Sécurité Sociale (carte vitale)
- Code confidentiel (Améli)

Pour le dossier retraite

- Numéro Sécurité Sociale (carte vitale)
- Adresse mail et mot de passe

Pour le dossier Pôle Emploi

- Numéro identifiant Pôle Emploi
- Mot de passe Pôle Emploi
- CV sur papier ou sur clé USB
- Documents de fin de contrat si aide à la demande d'allocation

CLASSES VERTES 2023

- > 6 séjours accueillis en 2023 pour la Ville de Paris
- > 1 séjour pour le Centre Social ALC d'AURILLAC (du 18 au 22/07/2023)
- > 2 week-end particuliers en mars et avril 2023
- > Hébergement « Fondation Alix Watine » du 02 au 05/05/2023 et du 26 au 29/09/2023
- > Hébergement « IFAC MP » du 17 au 21 juillet 2023

Chiffre d'affaires global pour l'année 2023 : 144 128,11 €

NOS PARTENAIRES





Santé, famille, retraites, recherche d'emplois : un service personnalisé d'accompagnement à moins de 30 minutes de chez vous.

Les services du quotidien

à côté de chez vous

france-services.gouv.fr

UNE PARCELLE EXCEPTIONNELLE D'UNE CINQUANTAINE DE DOUGLAS



DES GÉANTS DE PLUS DE 60 MÈTRES

Jean-Claude BOUYAT a racheté une parcelle boisée exceptionnelle ayant appartenue à Octave MIERMONT. Elle renferme une cinquantaine de douglas dont le plus haut mesure 63 mètres.

Si l'homme qui plantait des arbres n'est que le fruit de l'imagination de Giono, il a réellement existé à Auriac. Il s'appelait Octave Miermont.

Décédé en 2018, il était agriculteur et ses grands-parents avaient planté des douglas, au début du siècle dernier, dans une petite cuvette où s'écoulent les sources du Puy du Bassin. Tous les ans, Octave Miermont les mesurait patiemment et notait leur croissance sur un cahier d'écolier, convaincu qu'ils deviendraient exceptionnels.

4,36 m de circonférence

Aujourd'hui, sur un hectare, **c'est une cinquantaine de spécimens qui culminent autour de 60 mètres, le plus haut mesurant 63 mètres et le plus gros affichant 4,36 m de circonférence à 1,50 m du sol.**

Ils dépassent donc ceux répertoriés au viaduc des Farges, sur la commune de Meymac mais ils ne sont tous dépassés en Europe, que par un douglas de 66,60 m situé à Renaison, dans la Loire. Octave Miermont n'ayant pas d'héritier, **c'est Jean-Claude Bouyat, médecin à Servières, qui s'est porté acquéreur de cette parcelle exceptionnelle.**

Conscient qu'il fallait absolument les sauver, il a obtenu **leur classement en tant qu'arbres remarquables auprès de l'Association ARBRES** (Arbres remarquables Bilan Recherches Etudes et Sauvegarde) qui a son siège à Paris.

Classés arbres remarquables

Ainsi classés, **« les douglas d'Auriac deviennent intouchables pendant encore 100 ans** et davantage peut-être, il faut l'espérer, précise le nouveau propriétaire. Car ces douglas sont encore jeunes. Certains ont plus de 500 ans dans leur pays d'origine, l'Orégon, sur la côte ouest des Etats-Unis ».

Comme Octave Miermont, Jean-Claude Bouyat a bien compris que **l'arbre, cet être vivant, appartient à l'Univers** et pas seulement à son propriétaire.

Article paru dans le journal La Montagne du 03/11/2023, correspondant : Mr Denis Pouget



REPAS DES VOISINS LE COUDERT

—
**Repas des voisins organisé
à l'été 2023 au Coudert**



AURIAC... CE 11 NOVEMBRE 2023

COMMÉMORATION DU 105E ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918,
COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE ET DE LA PAIX.



Comme chaque année, Auriac n'oublie pas qu'il y a plus d'un siècle des enfants d'Auriac « nos Poilus », pendant quatre années d'un conflit figé en guerre de tranchées, ont donné leur vie pour notre liberté.

Leurs 35 noms gravés sur la pierre au monument aux morts, nous rappellent chaque année qu'ils n'ont pas eu la chance de connaître le cessez-le-feu du 11 novembre 1918.

Ce cessez-le-feu, fin des hostilités, l'Armistice de la 1^{re} guerre mondiale, effectif ce même jour à 11h00 entraîne

alors l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons annonçant la fin d'une guerre qui a fait pour l'ensemble des belligérants prêt de 18,6 millions de morts.

Ce n'était qu'un Cessez-le-feu, la sortie de la guerre entre les alliés et le Reich n'est actée officiellement que le 28 juin 1919 avec le traité de Versailles.

2 jeunes enfants d'Auriac, Adassah et Théodore ont déposé la traditionnelle gerbe de fleurs au pied du monument aux morts.



LES COURRIJOURS, ET LE MARCHÉ DE NOËL

La 8^e édition du marché de Noël

vient de se terminer dans cette belle ambiance festive et un magnifique soleil.

Nous déplorons l'absence de la troupe de Bridiers pour raison de Covid .

Les enfants se sont régalés en animations au stand enfants avec le lutin le samedi et Bernardino le clown le dimanche, sans oublier l'école d'accordéon de Rémy Salard.

Les parents ont pu faire quelques emplettes pour les fêtes.

Cette année fût différente **en l'absence de Mr Mas** qui nous a fait découvrir l'art du marché de Noël dans sa pure tradition et dans l'esprit du partage et de la fête de Noël.

Notre marché est reconnu **au-delà des frontières de la Xaintrie pour son authenticité et sa valeur.**

Vous n'y trouverez pas du «Made in China», mais **du local et du fait main** créé par nos exposants.

En espérant que cette 8^e édition vous a plu.

L'association des Courrijours remercie les exposants, les sponsors, les employés des Jardins Sothys et de la commune et ses fidèles bénévoles.



LES VIEILLES CHARRIÈRES

Notre petite équipe a repris du service.

Un tronc d'arbre était couché en travers du chemin qui monte vers le Peuch de Job. Celui-ci barrait le passage, il fallait monter sur le côté pour contourner l'obstacle. La piste est maintenant dégagée et chacun peut emprunter ce joli chemin pour faire une belle promenade et admirer la Dordogne en contre-bas.

CLUB DE L'AMITIÉ D'AURIAC

Avec les « voyages Vizet de Mauriac », les adhérents du *Club de l'Amitié d'Auriac* ont découvert, le **16 mai 2023**, la **Vallée de la Vézère** ainsi que le **patrimoine bâti de Terrasson**.

Ensuite, ce fut la **visite du village de Saint-Robert**, classé parmi les plus beaux villages de France et qui a gardé son charme médiéval. La journée s'est terminée avec un arrêt à la **biscuiterie « Limouzi Saveurs » d'Objat**.

Enchantés par le spectacle nocturne du Puy du Fou en 2022, les membres du Club sont partis le **21 juillet 2023 à Flagnac** (dans l'ouest de l'Aveyron) pour assister au **spectacle « Hier un Village »**.

Ce **spectacle nocturne** commence comme un roman de plusieurs chapitres au fil des saisons. Le fil conducteur étant la vie de Jeanou, paysan du village dans la première moitié du vingtième siècle. **Des tableaux vivants, allant du travail de la terre, à celui de la mine de charbon toute proche, illustrent ce spectacle, accompagné de nombreux effets spéciaux.**



Si vous désirez partager la chaleur et la convivialité du Club, vous pouvez contacter :

Marie-Claire PORTOIS-BATTEUX : 05 55 28 39 79

Martine VEAUTE (Présidente) : 05 55 28 09 61

AURIAC EN FÊTE



LE CLUB D'ANIMATION AURIACOIS : 2023, UNE NOUVELLE ANNÉE DE RÉUSSITE...

L'année 2023 fut de nouveau une **belle réussite** pour nous, grâce à l'organisation de 4 bals ainsi que la traditionnelle fête annuelle.

En effet, de nombreuses manifestations se sont déroulées cette année ; elles ont été un véritable succès...

Succès qui a permis, pour le bal de la fête, fin juillet, de renouveler notre collaboration avec **DJ MANU** et la présence exceptionnelle de notre ami **DJ FLORUM** (DJ officiel de Keen'v). Binôme qui a mis **une ambiance de dingue tout au long de la soirée !**

Le repas de la fête de cet été, animé par nos amis « **Los Cousins Band** » a encore connu une grande affluence, en dépit de l'orage de dernière minute, tout le monde a été réactif en adaptant son poste de travail.

Malgré un stress incroyable, les participants au repas ont tous répondu présents, nous les remercions.

Ce beau week-end s'est clôturé par le magnifique feu d'artifice sur le plan d'eau, offert par la municipalité.

Nous tenons à remercier également tous les bénévoles qui assurent un travail incroyable en amont et en aval de nos manifestations. Notre réussite dépend en très grande partie de leurs efforts, de leur fidélité et de leur engagement.

—
Toutes les personnes intéressées pour intégrer l'association seront les bienvenues.

**NOUS VOUS SOUHAITONS
UNE BELLE ET HEUREUSE
ANNÉE 2024.**

LE CLUB D'ANIMATION AURIACOIS



EXPLO'SANTÉ



« **MIEUX SE CONNAÎTRE POUR PRENDRE SOIN DE SA SANTÉ** », voilà ce que les élèves scolarisés dans les 10 écoles du Territoire Educatif Rural de votre secteur apprennent en classe depuis l'année dernière avec le programme **Explo'Santé** à raison de dix séances par an de 2022 à 2025.

Ce programme expérimental de développement des compétences psychosociales s'inscrit dans la démarche des Ecoles promotrices de santé de l'Education Nationale.

Ces compétences sont reconnues pour protéger efficacement les individus dans toutes les dimensions de la santé – physique, mentale, sociale et environnementale.

L'objectif est de **promouvoir le bien-être au quotidien en classe et de réduire les risques de maladies évitables telles que le cancer ou les maladies cardiovasculaires.**

La **Ligue contre le cancer** s'engage auprès des plus jeunes car selon l'Institut National du Cancer (Inca) 40% des cancers seraient évitables par l'acquisition de gestes protecteurs tels que la pratique d'une activité physique régulière, une alimentation riche en fibres, un comportement adapté aux risques solaires.

Mais les missions de la Ligue ne se limitent pas au périmètre de l'école.

Le **Comité de la Corrèze** propose des soins oncologiques de support **visant à améliorer la qualité de vie des patients pendant et après la maladie.** Ces soins sont gratuits ; ils sont dispensés par des professionnels à la Maison de santé d'Argentat-sur-Dordogne, notamment des psychologues, des sophrologues, des diététiciens, des praticiens en hypnose médicale, des ostéopathes, des spécialistes en activité physique adaptée et des socio-esthéticiennes.

Un soutien individuel est également assuré par une infirmière référente de parcours et une assistante sociale.

De plus, le **Comité de la Corrèze renforce la promotion des dépistages des cancers** (campagnes nationales), notamment cancer du sein à l'occasion d'**Octobre Rose** et cancer colo-rectal pour **Mars Bleu** tout au long de l'année, en collaboration avec les entreprises, les collectivités et les partenaires associatifs.

Si vous êtes concernés ou que vous souhaitez vous engager à nos côtés, vous pouvez nous joindre, du lundi au vendredi, au **05 55 20 94 52** et par mail via cd19@ligue-cancer.net

Agir ensemble pour la santé de tous !

ASSOCIATION XAINTRIE SPORTS

Xaintrie Sport est née de la passion des sports nature et de l'envie de faire connaître ce cadre de jeu magnifique qu'est la Xaintrie.

Pierre et Adrien BOUDET, 2 frères et compagnons d'aventures dans divers sports (courses d'orientation, raids multisports, vélo et surtout trails, dont la participation à des courses mythiques comme la Diagonale des Fous et l'UTMB), et **Héloïse CAVALIER BOUDET**, compagne de Pierre, également grande sportive et bénévole active (course d'orientation, trail, danse,

gym et yoga) forment le trio cœur de cette association qui n'aspire qu'à grandir !

L'objectif pour cette année est l'organisation d'un **premier rendez-vous trail et rando**, avec la mise en place de 2 circuits d'environ 10 et 20 km sur la commune d'Auriac. De quoi faire découvrir les magnifiques points de vue sur la Dordogne, via des pistes qui sinuent entre forêts épaisses, coteaux bien pentus et bien-sûr les départs et arrivées au milieu des jolies maisons corréziennes du village d'Auriac !



BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DE CHASSE D'AURIAC

Saison 2023 / 2024

La société de chasse d'Auriac s'est réunie début septembre pour son assemblée générale. Le bilan reste satisfaisant (vente de cartes, bilan financier et élection).

VOICI LE NOUVEAU BUREAU :

Co-présidents : MAZIER David et DUCLAUX Olivier

Secrétaire : ESCURE Clémentine

Vice-secrétaire : MIELVAQUE Yannick

Trésorier : VEDRINE Sébastien

Vice-trésorier : CHASSAING Sylvie

Membres : LEOTY Daniel, AUTIERE Pierre, PAIR Marcel, DUBOIS Philippe

Cette saison, la société s'est vu attribuer 24 bracelets de cervidés, 70 bracelets de chevreuils et 24 sangliers prélevés à ce jour. Pour le petit gibier, nous faisons toujours deux lâchers de faisans, le lièvre est bien présent sur notre secteur ainsi que la bécasse.

La société a organisé plusieurs manifestations, repas des propriétaires où une centaine de personnes étaient présentes et que nous remercions pour leur droit de chasse, organisation d'un trail, randonnée puis un concours de pétanque qui a connu un beau succès avec 58 équipes.

Un nouveau chasseur a obtenu son permis de chasser, il s'agit de Thomas DUCLAUX, félicitation à lui.

—
A NOTER qu'une loi chasse de 2019 a rendu obligatoire le suivi d'une formation sécurité pour tous les chasseurs tous les dix ans. Chaque année plusieurs chasseurs de notre société effectuent cette formation.



LA SAISON DE PÊCHE 2023 - AU PLAN D'EAU



La saison de pêche 2023 au plan d'eau a débuté le samedi 08 avril pour se terminer le dimanche 05 novembre.

Pour satisfaire les pêcheurs, 5 lâchers de truites et ombles de fontaine soit environ 200 kg ont été réalisés entre le 05 avril et le 28 juin.

Cette année, 37 cartes « saison », 26 cartes « semaine » et 39 cartes « journée » ont été vendues.

C'est **Mr Jean-Claude MORANGE** qui assure avec sérieux et un grand dévouement le rôle de garde de pêche.

Merci à ce passionné et amoureux de la nature.



LES XAINTRIGOLOS



Durant cette année 2023, 8 représentations ont été données : Bassignac-le-Haut, Darazac, Mauriac, Loupiac, Cros-de-Montvert, Concèze, Saint-Victour, Loupiac, Saint-Privat.

Au total **14 représentations** de ce spectacle « Au nul bar ailleurs ».

Ce même spectacle se poursuivra durant le 1^{er} semestre 2024 car d'autres dates sont à venir. Cette année 2024 sera riche en souvenir car la troupe des Xaintrigoles fêtera ses 20 ans d'existence et pour cette occasion, nous sommes en train de travailler sur un medley des meilleurs moments depuis toutes ces années, afin de proposer un nouveau spectacle qui verra le jour en septembre 2024.

En attendant de vous retrouver cher public, la troupe des Xaintrigoles vous adresse ses meilleurs vœux, bonheur et santé pour cette année 2024.



ENTENTE DES BARRAGES DE LA XAINTRIE

L'organigramme de l'Entente des Barrages de la Xaintrie pour cette saison 2023/2024 est constitué de :

- **Présidents** : Franck Lofficial et Yannick Pignot
- **Trésorier** : Dorian Marinie
- **Secrétaire** : Daniel Lafond
- **Arbitres du club** : Anthony Joanny et Frédéric Groffal
- **Arbitre de touche** : Patrick Plaze
- **Responsable des jeunes (AJAX)** : Jérôme Ducros
- **Dirigeants** : Jean-Claude Morange, Mathieu Lassudrie, Jean-François Delbas, Jean-Luc Besse, Stéphanie Pignot, Michel Caze, Broc Jean-Claude, Couderc Christophe, Gire Olivier, Roumieux Rudy, et Gadrat Gilles



L'entente des Barrages de la Xaintrie a cette saison, 58 licenciés en tant que joueurs (23), dirigeants (16), jeunes (17) et arbitres (2).

L'équipe de l'Entente des Barrages de la Xaintrie est engagée en 3^e division district de la Corrèze, Coupe de la Corrèze et la Coupe des Communes.

L'équipe a joué à AURIAC de septembre à décembre 2023 puis à SERVIÈRES-LE-CHÂTEAU pour le championnat.

Nous remercions tous les commerçants et artisans qui participent financièrement à l'élaboration de calendriers de fin d'année.

Nous remercions toutes les personnes qui nous soutiennent et qui vous suivent aussi bien à domicile qu'à l'extérieur.

SAISON 2023 DU VÉLO CLUB D'AURIAC EN XAINTRIE

L'année 2023 va bientôt se terminer. Les résultats sportifs ne sont pas au niveau des années précédentes ! Nos champions ne rajeunissent pas, Erwin et Alain ont même décroché le titre de super Papy.

En 2023 nous avons organisé deux courses sur route, la 1^{re} à **Sérihac** et la seconde après quelques années d'interruption à **Saint-Privat**. Clément s'est démené pour trouver la trentaine de signaleurs nécessaire à l'organisation de la course. Signaleurs sans qui nous ne pourrions rien faire et qui ont passé toute l'après-midi avec une température bien supérieure à 30° dans les rues de Saint-Privat.

Pour la saison 2023, le **Vélo Club d'Auriac** a continué de ronronner doucement. Du côté des cycloportifs, cette année, seulement 3 victoires mais les coureurs du VAX sont montés 25 fois sur les podiums.

Une victoire pour Jean-Charles au championnat de la Corrèze, une 1^{re} victoire pour Jean-Philippe à Puybrun, et une autre à Payzac pour le toujours jeune Richard.

Du côté des cyclotouristes beaucoup de sorties en semaine et organisation de grosses sorties les Week-end (avec souvent de bons repas).

Dimanche 26 novembre le club a organisé comme le 20 novembre 2022, sa 2^e Rando VTT et Gravel sur les chemins de la commune d'Auriac. Le Gravel pour ceux qui ne connaissent pas encore c'est une pratique du vélo qui mélange des passages sur route ainsi que sur des sentiers, des pistes et des chemins. Un petit groupe de nouveaux pratiquants grandit au sein du club.

Stéphane, notre maître Gravel nous a organisé le Ber Tour 2023, avec une 1^{re} étape de 203 km et 2900 m dénivelé d'Argentat à Souillac le 8 juillet (plus de 8h de vélo). Beaux souvenirs, pour Romain en particulier ! Circuit sur des petites routes et surtout canicule les après-midi ! Après une nuit à la Bicicléta, le lendemain retour Souillac > Argentat en passant par la vallée de la Vézère, encore 203 km et seulement 2400 m dénivelé (8h de vélo).

Revenons à notre rando du 26 novembre. Rando tracée par celui qui connaît le mieux les routes et chemins de la Xaintrie, Éric (ce n'est pas mon cas et il ne faut pas me laisser seul dans les bois pour baliser les circuits, ni même pour les débaliser !).

Clément lui, s'est occupé de toute la logistique : conventions avec les propriétaires, achat de matériel de balisage et de superbes plaques de cadre pour les vététistes, et motivation des troupes pour que cette randonnée soit réussie !

Cette année, notre nouvelle recrue, Pierre qui connaît aussi très bien les chemins, nous a ouvert une magnifique descente vers la Dordogne. La remontée sur le plateau est plus longue !

Avec les grosses pluies de nombreux arbres sont tombés et Pierre nous a vite rouvert le circuit avec sa tronçonneuse.

Le jour de la randonnée tout le monde a répondu présent pour accueillir les 77 marcheurs et 73 vététistes.

À midi les participants ont bien appréciés le repas proposé par Fou de Mon Truck, servi dans la salle des fêtes d'Auriac.

Cette année nous avons 150 participants, contre 139 en 2022.



LES MEUBLÉS DE TOURISME

DÉCLARATION EN MAIRIE DES MEUBLÉS DE TOURISME

La déclaration d'un meublé de tourisme, que celui-ci soit classé ou non, est obligatoire. Toutefois, si le meublé de tourisme est la résidence principale du loueur, il est dispensé de déclaration simple.

La résidence principale doit être occupée 8 mois minimum par an sauf obligation professionnelle, raison de santé ou cas de force majeure. **De ce fait, louer un logement plus de 120 jours fait perdre son caractère de résidence principale au bien concerné, de sorte que le régime de la résidence secondaire devient applicable.**

Le loueur doit effectuer sa déclaration à la mairie de la commune où est situé son meublé, au moyen du formulaire CERFA n°14004*04. Il reçoit un accusé de réception.

Tout changement concernant les informations fournies (sur le loueur, le meublé, les périodes de location) **doit faire l'objet d'une nouvelle déclaration en mairie** (exemple : le meublé de tourisme n'est plus proposé à la location saisonnière).

À noter : si aucune déclaration n'a été effectuée, le loueur s'expose à une contravention pouvant aller jusqu'à 450 €.

CLASSEMENT DES MEUBLÉS DE TOURISME

Le classement en meublé de tourisme, à l'instar du classement des autres hébergements touristiques, a pour objectif d'indiquer au client un niveau de confort et de prestation. Le classement

comporte 5 catégories allant de 1 à 5 étoiles, il est volontaire et a une validité de 5 ans. L'Office de Tourisme Vallée de la Dordogne et Corrèze Tourisme sont tous deux habilités au classement des meublés de tourisme.

AVANTAGES

- C'est un gage de qualité et un élément rassurant pour le futur client
- Il permet d'appliquer une taxe de séjour au réel au lieu du pourcentage, plus simple à calculer et souvent plus avantageux pour le client
- C'est un pré-requis pour demander l'agrément « chèques vacances »
- Il permet de bénéficier d'un abattement forfaitaire de 71% sur les revenus de location

Vous retrouverez toutes ces informations sur le site de l'Office de tourisme Vallée de la Dordogne > Espace pro > Boîtes à outils > Réglementation des meublés de tourisme.

CONTACTS :



taxesejour.valleedordogne@gmail.com
classement@vallee-dordogne.com



05 65 33 22 04

MISE AU POINT SUR LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2024

Conformément au droit européen et à la loi "Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire" (AGEC) le tri à la source des biodéchets sera obligatoire pour tous les producteurs de déchets (professionnels et particuliers) à compter du 01 janvier 2024. Il sera donc interdit de déposer ses biodéchets produit dans les sacs noirs d'ordures ménagères.

La **Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne** ayant la compétence de la collecte des déchets se positionne sur la gestion de proximité (le COMPOSTAGE) pour élimer les biodéchets.

QU'EST-CE QU'UN BIODÉCHET ?

C'est un déchet **non dangereux biodégradable de jardin, déchet alimentaire ou de cuisine** (épluchures de fruits et légumes, reste de repas, marc de café...)

POURQUOI TRAITER CES BIODÉCHETS ?

• Les biodéchets compostés seront autant de déchets qui ne passeront pas par la collecte et le traitement, donc qui ne seront pas facturés. Ils représentent 30% de nos ordures ménagères.

• Le compostage de ces déchets nous permet d'avoir à disposition la matière idéale pour amender fleurs et potager...
—

La **Communauté de Commune XV'D*** participe activement par la location de plusieurs broyeurs pour les végétaux (branchages pour broyat...) ou encore par la vente de composteurs à tarif réduit, et sur les communes plus urbaines par la mise en place de composteurs partagés.

Le **pôle Prévention de XV'D*** est d'ores et déjà mobilisé pour répondre aux questions de la population en intervenant dans les communes, les marchés et renouvellera ses interventions en 2024.

* XV'D = Xaintrie Val'Dordogne



Pour tous renseignements n'hésitez pas contacter le **Service Technique de la Communauté de Commune XV'D***

au **05 55 28 96 50**



UNE ÉPICERIE PARTICIPATIVE À AURIAC

Dans une épicerie participative ce sont les habitants qui font tourner la boutique !

REJOIGNEZ L'AVENTURE !

Réunion publique d'information
le 16 janvier à 20h
à la Salle des Fêtes d'AURIAC



Produits locaux et durables à prix réduits dans un nouveau lieu de vie pour dynamiser notre commune !

150 épiceries participatives existent déjà.

À notre tour de créer la nôtre !





exploite et commercialise
le réseau public fibre

RÉSEAU PUBLIC FIBRE INFO

L'ÉLAGAGE

+ d'info sur : www.nathd.fr



www.nathd.fr

0 806 806 006

Service gratuit
+ prix appel

● L'élagage garantit l'accès de tous au service public de la Fibre

Comme le réseau de télécommunications cuivre historique, le réseau public de fibre optique est déployé en souterrain ou en aérien sur des poteaux. En aérien, l'élagage régulier de la végétation aux abords du réseau garantit la qualité du service de télécommunications et la sécurité des personnes et des biens.

La végétation qui endommage le réseau (par chute d'arbre, de branches ou frottement sur les câbles...), qui empêche sa maintenance ou le raccordement d'un usager à la Fibre est une cause importante de service dégradé ou coupé.

De plus, les risques de chute de branche et de coupure des services de téléphonie et d'Internet augmentent considérablement lors des phénomènes climatiques violents. Ceci peut s'avérer lourd de conséquence pour les usagers (particuliers, entreprises, collectivités...) et leur sécurité notamment en cas d'urgence (personnes dépendantes isolées, télétransmissions coupées, alarmes inactives, etc.)

Un élagage régulier et conforme aux normes en vigueur constitue donc un enjeu majeur pour la qualité et la pérennité du service public de la Fibre qui a vocation à remplacer le réseau de télécommunications cuivre d'ici 2030.

La responsabilité du propriétaire est engagée

- 1- Les propriétaires des arbres et de toute végétation sont responsables de leurs entretiens
- 2- Un réseau coupé par une branche engage la responsabilité du propriétaire de l'arbre
- 3- Dans le cadre des contrats d'assurance Habitation, la responsabilité civile du propriétaire peut prendre en compte les dommages causés par ses arbres (se renseigner auprès de l'assureur).

➔ Que dit la Loi ?

Article L.51 du Code des postes et des communications électroniques :

«Les opérations d'entretien des abords d'un réseau ouvert au public permettant d'assurer des services fixes de communications électroniques, telles que le débroussaillage, la coupe d'herbe, l'élagage et l'abattage, sont accomplies par le propriétaire du terrain, (...) que le réseau soit implanté sur la propriété ou non et, que la propriété soit riveraine ou non du domaine public»

Si le propriétaire ne réalise pas les travaux d'élagage, ce même article autorise, après notification au propriétaire et au Maire, l'exploitant du réseau à procéder aux opérations d'entretien aux frais du propriétaire.



Un réseau public financé par vos collectivités



LES ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS DE COOPÉRATION
INTERCOMMUNALE

avec le soutien de



Annonces région

FERMETURE DU RESEAU TÉLÉCOM CUIVRE : JANVIER 2025

Préparez-vous dès maintenant pour éviter une coupure de vos services internet et de téléphonie fixe au plus tard le 01/01/2026 !

UNE GRANDE PAGE DE L'HISTOIRE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS EST EN TRAIN DE SE TOURNER.

Pendant plus de cinquante ans, le réseau cuivre a accompagné les Français dans leurs communications. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'Internet haut débit, grâce à l'ADSL. Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la fibre optique (ou d'autres technologies pertinentes).

Face à l'accélération des usages numériques et aux besoins croissants en connectivité, le réseau historique en cuivre a en effet atteint ses limites. Les réseaux en fibre, déployés massivement partout en France par les opérateurs et les collectivités locales dans le cadre du Plan gouvernemental France Très Haut Débit, permettent de mieux répondre aux enjeux numériques d'aujourd'hui et de demain.

Dans ce contexte, Orange (anciennement dénommé « France Telecom ») a annoncé dès 2019 sa volonté de fermer progressivement le réseau télécom cuivre, dont il est le propriétaire.

Cette fermeture ne signifie pas pour autant la fin de la téléphonie fixe et des services utilisés au quotidien (appels téléphoniques, Internet, TV, VOD, streaming, services spéciaux, etc.). Au contraire, l'ensemble de ces services sont disponibles sur le réseau fibre dont le déploiement s'achève/est achevé sur notre commune. Il n'est pas nécessaire de vous abonner à Internet ou à la télévision, si vous souhaitez uniquement conserver une ligne de téléphonie fixe. Vous pouvez choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

LE RÉSEAU CUIVRE SERA DÉFINITIVEMENT FERMÉ À AURIAC EN JANVIER 2026

La fermeture du réseau télécom cuivre, support historique des services de téléphonie fixe et d'Internet (ADSL, vDSL, etc.) aura lieu au plus tard le 01/01/2026 sur notre commune.

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau, vous devez vous préparer à vous connecter à la fibre pour éviter une coupure de vos services à cette date.

Qui est concerné ?

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau télécom cuivre, vous êtes concerné :

- que vous soyez un particulier, une administration publique, une association, un professionnel ou une entreprise ;
- que vous ayez seulement un service de téléphonie fixe ou que vous utilisiez d'autres services : Internet, TV, Vidéo à la Demande (VOD), streaming, services spéciaux, etc. ...

Si tous vos services vous sont déjà fournis via la fibre optique par votre (vos) opérateur(s), vous n'êtes pas concernés par les conséquences de cette fermeture.

(1) Si vous ne savez pas répondre à cette question, contactez votre opérateur de téléphone fixe et/ou internet

(2) Pour les locaux qui ne pourront être rendus éligibles à la fibre optique, des solutions alternatives performantes seront proposées par les opérateurs.

(3) En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le ou les opérateurs de vos services de télécommunications fixes

(4) Ou autre solution alternative.



Comment vont se dérouler les opérations ?

Au plus tard le #date fermeture technique#, tous les accès Internet et/ou les services de téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau cuivre seront définitivement coupés.

Que devez-vous faire pour continuer à bénéficier de vos services ?

Il vous appartient d'anticiper et de préparer cette transition afin de continuer de bénéficier de vos services (téléphonie fixe et/ou Internet et/ou TV et/ou autres usages spécifiques) après le #date fermeture technique#. Vous devez, si cela n'est pas déjà fait, vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire une offre sur le réseau fibre. Si vous n'avez aujourd'hui qu'un service de téléphonie fixe et que vous souhaitez conserver uniquement ce service et ne pas avoir accès à Internet, cela est tout à fait possible sur le réseau fibre.

Votre opérateur vous a peut-être déjà contacté à ce sujet, ou pourrait le faire prochainement. Veuillez à prendre attention à ces communications. Assurez-vous également d'être bien en contact avec votre opérateur : des opportunistes pourraient profiter de cette opération pour au mieux vous proposer des prestations inutiles ou superflues, au pire tenter de vous escroquer.

Quels sont les avantages de la fibre ?

- Elle offre des débits plus élevés que ceux disponibles sur le réseau cuivre.
- Le signal est de meilleure qualité pour une connexion internet optimale.
- La fibre permet aussi de connecter de nombreux appareils simultanément avec pour chacun une connexion fluide et sans coupure.
- La construction récente du réseau fibre lui garantit une plus grande évolutivité face à l'augmentation des débits et donc une plus grande pérennité.
- Et enfin, la fibre offre de meilleures performances énergétiques : un passage à la fibre divise par 4 la consommation énergétique de l'accès fixe.



Pour approfondir ce sujet :

<https://www.fftelecoms.org/categories/fin-du-cuivre/>

**AMÉLIORONS
VOTRE HABITAT** !

Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne

Xaintrie
Vallée de la Dordogne
Communauté de Communes

**Bénéficiez d'AIDES pour
RÉHABILITER votre LOGEMENT**

05 55 20 58 65

opah-xaintrie@solihha.fr

PERMANENCES 2024

12-janv-24	SAINT PRIVAT
02-févr-24	ARGENTAT
01-mars-24	SAINT PRIVAT
05-avr-24	ARGENTAT
03-mai-24	SAINT PRIVAT
07-juin-24	ARGENTAT
05-juil-24	SAINT PRIVAT
02-août-24	ARGENTAT
06-sept-24	SAINT PRIVAT
04-oct-24	ARGENTAT
08-nov-24	SAINT PRIVAT
06-déc-24	ARGENTAT

SAINT-PRIVAT : à la mairie
ARGENTAT/DORDOGNE : au
Centre Intercommunal d'Action
Sociale avenue du 8 Mai au rond-
point du pêcheur

Propriétaires occupants Propriétaires bailleurs Des aides renforcées en 2024

A partir du 1er janvier 2024, l'Etat revalorise les aides pour les travaux de rénovation énergétique globale (chauffage, isolation, ventilation...).
En fonction de l'étiquette énergétique initiale du logement, de l'étiquette énergétique atteinte après travaux et des ressources du ménage, la subvention de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) peut dorénavant atteindre jusqu'à 90% du montant HT des travaux !

Engagée depuis un an par la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne, l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) permet aux habitants des 30 communes du territoire de bénéficier d'aides pour réaliser des travaux d'amélioration de leur logement.

Elle soutient ainsi les propriétaires qui réalisent des travaux de rénovation énergétique et elle finance aussi les travaux permettant le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

Enfin, elle accompagne également les propriétaires qui réalisent des travaux de réhabilitation de leurs logements pour les mettre en location.

L'OPAH permet (sous conditions) un accompagnement gratuit par un opérateur habitat corrézien spécialisé, SOLIHA, agréé par l'Anah et agréé «Mon accompagnateur Rénov'» par l'Etat.

Ainsi, les propriétaires sont accompagnés tout au long de leur projet permettant de simplifier et sécuriser leurs démarches, ils sont conseillés techniquement sur leur projet par des professionnels indépendants et sont ainsi assurés de bénéficier de toutes les aides disponibles.

L'ITINÉRÈVE

Randonnée itinérante

CORRÈZE • CANTAL • PUY-DE-DÔME

Depuis 10 ans, l'association "La Dordogne de Villages en Barrages", présidée par Jean-Marc Chirier, œuvre à la mise en valeur du territoire des **gorges de la Haute-Dordogne** par le biais de la randonnée itinérante. En effet cette association a créé et anime un itinéraire de randonnée de **430 km**, appelé "L'itinérève", balisé en blanc & jaune et traversant 3 départements, 2 régions et 37 communes, dont la vôtre !

Cette ambition d'ouverture de la rive gauche (ouverte en 2023) est née du souhait de rallier les deux rives de la Dordogne pour créer des boucles grâce aux différents ponts et barrages et proposer ainsi aux randonneurs des itinérances de quelques jours en boucle, plutôt que seulement en linéaire.

L'association recherche des hébergeurs (à la nuitée) le long du chemin ! Contactez- nous.

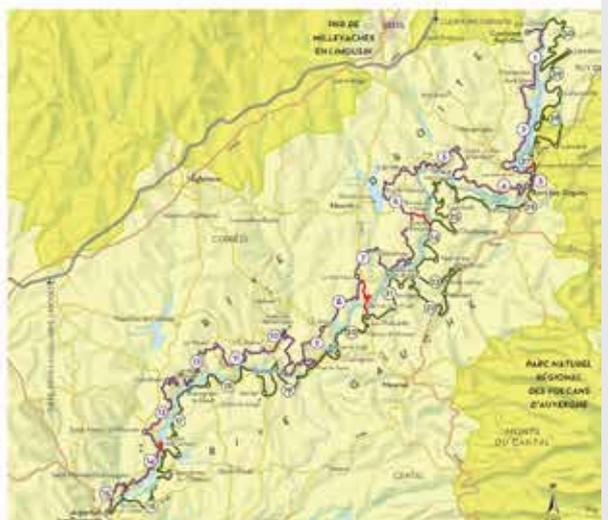
Pour soutenir l'association vous pouvez adhérer (20€/an) par courrier à : Association "La Dordogne de villages en barrages", espace des assos, 19320 Gros-Chastang ou sur notre site internet (boutique-adhérer)

www.lddveb.com / 06.47.12.83.66 / contact@lddveb.com



Le guide de randonnée

19.90€ disponible auprès de l'association ou dans les bonnes librairies (sur commande)



Recensement de la population 2024



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne **à compter du 18 janvier 2024**.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

 Le recensement de la population est gratuit !



Photo du lac d'Auriac prise d'un drone - 2023 ©Mairie d'Auriac

Nicole Bardi, Maire d'Auriac,
son équipe Municipale et l'ensemble des employés
vous présentent leurs

**Meilleurs vœux
de bonne et heureuse
année 2024**

à vous ainsi qu'à vos proches

SITE DE LA COMMUNE

www.auriac.fr